

Regroupement des organismes Espace du Québec
Prise de position sur la fessée

Matière à réflexion.

La première chose à se rappeler :

Nous ne voulons pas opposer les droits des parents aux droits des enfants. Il ne s'agit pas d'une compétition avec une personne qui gagne et une autre qui perd. Ce que nous souhaitons, c'est susciter la réflexion sur la fessée sous l'angle du bien-être des enfants.

Nous abordons plutôt la question à partir de notre expertise en analysant l'impact chez l'enfant. Est-ce que cela renforce l'enfant ou au contraire le rend plus vulnérable face à des agressions de toutes sortes? La fessée répond à quel besoin? De qui? Est-ce que cela contribue à prévenir les agressions faites aux enfants?

Réfléchir à l'impact et aux conséquences possibles de la fessée nous amène à nous poser plusieurs questions.

- Normalement, les adultes devraient utiliser leur autorité, leur pouvoir pour assurer le bien-être des enfants. Mal utilisé, ce pouvoir peut cependant mener à l'abus de pouvoir qui se traduira en gestes de violence de diverses formes : physique, psychologique, verbale, sexuelle.

Si nous voulons éviter que les enfants soient des victimes, devons-nous renforcer le pouvoir des adultes ou la capacité des enfants à se percevoir comme des personnes à part entière ayant les mêmes droits que tout le monde?

- Si notre objectif est que l'enfant apprenne quelque chose de façon constructive et non-violente, ne faut-il pas lui donner d'autres modèles pour résoudre les conflits ou pour exprimer sa colère, sa frustration ou ses besoins?
- Puisque c'est notre rôle de parent de corriger les comportements de nos enfants dans certaines occasions, voulons-nous le faire avec amour ou avec violence?
- Voulons-nous établir avec nos enfants une communication saine basée sur le respect mutuel ou sur la crainte?
- Qu'apprenons-nous réellement à nos enfants en les frappant?
Que c'est correct de frapper?
Que les adultes ont le droit de frapper les enfants mais pas l'inverse?
Que les adultes ont des droits que les enfants n'ont pas? Alors l'inégalité entre les personnes devient très claire : le pouvoir est aux adultes.

- Croyons-nous sincèrement que les enfants réagissent différemment des adultes quand ils sont frappés? Qui peut apprendre dans ces conditions? Qui peut développer son estime de soi? Qui peut réellement croire que c'est de l'amour? Qu'il peut avoir confiance en la personne qui le frappe? Quels peuvent être les impacts positifs de se faire frapper?

- Si le pouvoir est aux adultes, quelle est la différence entre la fessée par le parent, au nom de l'amour, du bien-être de l'enfant, de son éducation et l'utilisation d'autres formes de violence par des adultes qui diront aussi que c'est pour le bien de l'enfant, pour son éducation, même dans le cas d'attouchements sexuels par exemple?

- Cette façon de corriger un enfant est-elle utilisée parce que c'est une habitude? Parce que c'est un pattern familial? Parce que c'est « culturel »? Par manque d'autres moyens disciplinaires? Est-ce un choix réfléchi? Est-ce le meilleur choix?

Prise de position du R.O.E.Q. sur la fessée

Même s'il convient sans doute de faire une différence entre la petite tape sur les fesses donnée à l'occasion et les corrections physiques régulières;

Même si l'impact et les conséquences sur l'enfant peuvent varier suivant son âge, sa personnalité, la qualité de sa relation avec ses parents, la gravité et la régularité des gestes posés, etc;

Nous nous appuyons sur plusieurs principes qui sous-tendent l'action des organismes Espace :

- Les enfants sont des personnes à part entière, qui ne sont pas que l'avenir de la société, mais son présent aussi.
- Les enfants ont droit à la sécurité, à la force, à la liberté.
- Les enfants ont droit au respect de leur intégrité physique, psychologique et sexuelle, peu importe leur âge, leur sexe, leur race, leur origine ethnique, leur religion, etc., tel que promulgué dans la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989.
- L'agresseur a l'entière responsabilité des actes de violence qu'il commet.

En conséquence, le Regroupement des organismes Espace du Québec :

- considère la fessée comme une méthode disciplinaire inacceptable;
- considère le recours à la fessée comme une mauvaise utilisation du pouvoir afin de contrôler l'enfant;

Cependant, le R.O.E.Q. trouve important de rejoindre les adultes qui ont recours à la fessée pour susciter leur réflexion sur les risques et les impacts sur leurs enfants et leur proposer des alternatives disciplinaires concrètes. Nous pensons que ces adultes seront ainsi mieux outillé-e-s pour faire face au défi que représente l'éducation des enfants si nous les voulons en sécurité, fort-e-s et libres.

Position adoptée par la Collective du R.O.E.Q. le 6 décembre 2002